Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE VAUCLUSE

Service des sécurités
Pôle sécurité publique et police administrative
Affaire suivie par : Bettina BLANC
Tél : 04 88 17 80 47
Télécopie : 04 90 86 20 76
Courriel : bettina.blanc@vaucluse.gouv.fr

Avignon, le 14 avril 2020

Le préfet de Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs
les Maires de Vaucluse

pour information :
Messieurs les présidents d'EPCI
Madame la sous-préfète d'Apt
Monsieur le sous-préfet de Carpentras
Monsieur le secrétaire général de la préfecture de Vaucluse

Objet : Jardins familiaux.

Plusieurs d'entre vous ont appelé mon attention sur l'accès aux jardins familiaux de nos concitoyens.

Les jardins familiaux constituent pour de nombreuses familles une possibilité particulièrement importante d'acquisition à titre peu onéreux de produits alimentaires de première nécessité.

A ce titre, compte-tenu de la configuration de ces espaces en parcelles individuelles et séparées, il me paraît important de permettre l'accès à titre individuel, pour y procéder **aux seuls travaux de récolte et d'entretien nécessaires et obligatoires**, dans le strict respect des gestes barrières et sous-réserve de l'interdiction de tout rassemblement.

Les déplacements sont assimilés à des déplacements à titre dérogatoire pour effectuer des achats de première nécessité.

Tels sont les éléments qu'il m'appartenait de porter à votre connaissance. Mes services restent naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bertrand GAUME